

**« IL N'Y A PAS DE LIEU
SÛR POUR LES FEMMES »**

**VIOLENCES CONTRE LES RÉFUGIÉES
DANS L'EST DU TCHAD**

**HALTE À LA VIOLENCE
CONTRE LES FEMMES**

**AMNESTY
INTERNATIONAL**





Monsieur le Président,

Le gouvernement tchadien a demandé au Conseil de sécurité de l'ONU de ne pas renouveler le mandat de la mission de l'ONU, la MINURCAT, après son expiration, le 15 mars 2010. Si cette demande est suivie d'effet, la situation en matière de sécurité risque de se détériorer encore davantage. Le Conseil de sécurité ne doit pas accéder à cette requête tant que le gouvernement tchadien ne montrera pas qu'il peut assurer la protection des réfugiés et personnes déplacées dans l'est du Tchad.

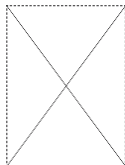
Je vous prie instamment :

- de renoncer à demander au Conseil de Sécurité de ne pas renouveler le mandat de la MINURCAT ;
- de faciliter le déploiement complet et les opérations de la MINURCAT ;
- d'augmenter le nombre de policières dans les forces de sécurité, en particulier au sein du Détachement intégré de sécurité (DIS), chargé de sécuriser les camps de réfugiés et leurs alentours

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Nom : _____

Adresse : _____



Monsieur Idriss Déby Itno
Président du Tchad
Présidence de la République
BP 74
N'Djamena
TCHAD

Photo : Des femmes rentrent au camp de réfugiés de Gaga, au Tchad, après le ramassage du bois (mai 2009).
© Amnesty International

Amnesty International, Secrétariat international,
Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW,
Royaume-Uni. www.amnesty.org